

# Solidaires en action

N° 141

Le 25 octobre 2016

## Face à eux, restons debout

Des centaines de personnes mobilisées lors du mouvement contre la loi travail, de Solidaires, ou d'autres syndicats, de simples manifestant-es, des lycéen-es ont été condamnées à des peines, avec parfois des dommages et intérêts, sans commune mesure avec les actes reprochés : à Amiens, plusieurs manifestants ont été condamnés à plus de 80.000 euros de dommages et intérêts pour quelques pneus brûlés. Et ils ou elles sont encore nombreux/euses à attendre leur procès, comme Loïc de Jolie même, comme les dockers du Havre, comme de nombreuses et nombreux cheminots. La répression s'abat aussi contre celles et ceux qui mènent des actions de solidarité avec les migrant-es. Elle s'abat contre toutes celles et ceux qui refusent cette société et veulent un monde plus juste. Les attaques contre les libertés syndicales se multiplient, elles sont de plus en plus nombreuses, de plus en plus violentes. **Beaucoup de militant-es sont poursuivi-es comme des criminel-les pour avoir dénoncé, combattu, refusé de baisser la tête ou pour tout simplement avoir manifesté.** La répression anti syndicale, plus forte que jamais, remet en cause la liberté d'adhérer au syndicat de son choix, le droit de manifester, le droit de grève, elle s'attaque au syndicalisme de luttes, au syndicalisme indépendant, celui qui donne une place centrale à l'expression des salarié-es et à la construction de rapport de force.

**Le gouvernement et le patronat ne supportent plus ceux/celles qui défendent leur emploi, ceux/celles qui résistent au capitalisme et qui luttent pour un monde meilleur, et ils ont à leur service une justice de classe.** Ils ne supportent plus que nous puissions organiser des luttes, construire des syndicats. Ils veulent enfermer l'activité syndicale dans des salons, dans un cadre institutionnel de discussion et d'accompagnement des réformes. Ils ne tolèrent ni les désaccords ni la colère sociale.

Pourtant, c'est la justice qui devrait avoir le courage d'expédier en prison les nombreux patrons délinquants... les délinquants aux chemises impeccablement repassées qui broient nos corps dans les usines, dans les entreprises, dans les chantiers, les commerces, qui laisse ici une salariée faire un AVC sans réagir, ou qui conduisent, par leurs méthodes, de nombreux-euses travailleurs et travailleuses au suicide.

Rien ne justifie que la sévérité des parquets et des tribunaux ne soit pas la même pour les patrons poursuivis pour avoir, par négligence ou par leur faute personnelle, permis un accident du travail mortel, des lésions définitives qui handicaperont à vie un-e salarié-e, des maladies professionnelles... Comment expliquer que tant de procédures pénales engagées à l'encontre de ces patrons soient classées sans suite ? L'amiante, 100 000 morts, aucun procès, aucun coupable.

Syndicalistes de luttes, **nous sommes solidaires des camarades poursuivi-es et trainé-es devant les tribunaux pour avoir voulu résister et défendre les droits des salarié-es.** Nous sommes solidaires, quelles que soient leurs étiquettes syndicales, quels que soient leurs pays, quelles que soient leurs entreprises car nous sommes du même côté de la lutte.

Nous sommes solidaires car nous sommes les témoins directs de la violence des charges patronales contre les organisations syndicales, contre nos militantes et militants, dans les entreprises en lutte, bien souvent pour défendre leur emploi contre des multinationales ou des groupes qui n'ont cure des milliers d'emplois supprimés.

Nous savons combien les combats sont difficiles et éprouvants, combien il est difficile pour des salarié-es d'apprendre leur licenciement, de voir leur vie s'écrouler. Elles sont là les vraies violences, ils sont là les vrais crimes.

Nous devons rester ensemble, uni-es et debout pour refuser l'inacceptable, défendre nos droits pieds à pied, ne rien lâcher. Nous devons exiger le respect des libertés syndicales, l'arrêt des poursuites judiciaires pour les camarades incriminé-es injustement et une loi d'amnistie pour celles et ceux déjà condamné-es.

Toutes et tous, les camarades doivent pouvoir se battre ensemble, il est des causes pour lesquelles tous ceux qui s'opposent doivent pouvoir dire : **seul le nombre fera notre force, c'est sur nous et sur nous seul qu'il faut compter pour nous unir et combattre !**

**En face, la lutte des classes, eux, ils ne l'ont jamais abandonné.** Ils peuvent bien pendant des mois faire semblant de s'opposer, sur le fond ils ont le même projet, ils défendent les mêmes intérêts. Nous, à chaque fois que nous nous divisons, à chaque fois que nous refusons l'unité de celles et ceux qui luttent, nous laissons nos droits reculer, nous abandonnons notre classe.

John Steinbeck dans "*Les Raisins de la colère*" écrivait « La répression n'a pour effet que d'affermir la volonté de lutte de ceux contre qui elle s'exerce et de cimenter leur solidarité ».

Alors, comme le 14 septembre à Chambéry pour l'inspectrice du travail Laura Pfeiffer, comme à Bobigny pour les 16 salarié-es d'Air France le 27 septembre, comme le 15 octobre à Amiens pour les 8 de Goodyear, à chaque procès soyons plus nombreux-euses, plus fort-es, plus déterminé-es, plus unitaires et plus solidaires. **Ne faisons pas que résister, luttons, le jour, la nuit, soyons debouts !**

## **PLFSS : grève le 8 novembre**

**La Sécu, c'est l'affaire de toutes et tous.** Son budget, fixé par le **Projet de Loi de Financement de la Sécurité Sociale** (PLFSS) détermine les conditions de prises en charge des usagers et les conditions de travail des salarié-es et leurs salaires. Lors de sa présentation, la Ministre de la Santé et des Affaires Sociales en a profité pour annoncer un retour à l'équilibre des comptes, sur le dos des salarié-es et des prestations pour les usager-es. Le 8 novembre 2016, la Fédération **SUD Santé Sociaux appelle à la grève les personnels de la fonction publique hospitalière, et les salarié-es des secteurs social, médico-social, et sanitaire privé** et à une mobilisation d'ampleur pour en finir avec les politiques d'austérité.

Les deux lois hospitalières promulguées depuis 6 ans, que ce soit la loi HPST (Hôpital, Patient, Santé, Territoire), la loi Santé (dite de modernisation du système de Santé!), ne sont que le côté pile et le côté face d'un seul objectif : la déstructuration du système hospitalier public et privé non lucratif français. En seulement 6 ans, ces deux lois complémentaires ont atteint leur objectif et eu d'énormes conséquences néfastes, pour les personnels (**des conditions de travail qui se dégradent**) et les usagers (des **services entiers fermés**, créant des **déserts médicaux**).

Face à cela, nos revendications restent identiques :

- ◆ Abrogation de la Loi HPST et de la Loi santé
- ◆ Abandon de la « territorialisation » de l'offre de soins et des restructurations
- ◆ Arrêt des fermetures de lits et des suppressions de postes
- ◆ Octroi des moyens budgétaires permettant aux établissements sanitaires et médico-sociaux d'assurer leur mission
- ◆ Abrogation des ordres professionnels
- ◆ Ouverture de vraies négociations garantissant l'égalité salariale entre les hommes et les femmes (déroulement de carrière et reconnaissance à égalité des qualifications)
- ◆ La préservation et le développement d'un service public de santé, de proximité sur l'ensemble du territoire, garant d'une réelle égalité dans l'accès aux soins.

Face à ces revendications, le gouvernement nous répond « soyez patients, tout va mieux ». **Devant un tel mépris, une seule réponse : la mobilisation et le rapport de force.**

*Solidaires entend apporter son soutien à cette journée. Solidaires Fonction publique a également déposé un préavis de grève en cette occasion. En Ile de France, un rassemblement devant le ministère de la santé est organisé de 11H00 à 15H00.*



## **Paris 13 : grève de 40 jours victorieuse à La Poste**

Au cœur du 13ème arrondissement parisien, mercredi 7 septembre, trois bureaux de La Poste sont entrés en résistance : Jeanne d'Arc, Rive Gauche et Patay. Après 40 jours de lutte et un mouvement exceptionnel de solidarité, les grévistes ont fait reculer La Poste !

La direction du Réseau de Paris Sud voulait imposer une **nouvelle réorganisation**, accompagnée, bien sûr, de son lot traditionnel de mauvaises surprises : quatre suppressions d'emploi, le non comblement de départs ultérieurs et la réduction de l'amplitude horaire sur les trois bureaux. Le cortège habituel des malheurs qui détériorent les conditions de travail d'agents déjà à bout de nerfs, à force de palier aux sous-effectifs récurrents, mais aussi dégradent l'accueil et les services rendus aux usagers.

**Les agents de ces trois bureaux se sont réunis et ont refusé collectivement, unitairement et majoritairement de supporter l'insupportable au quotidien.**

Grâce à la détermination magnifique des agents qui, jour après jour, ont arpenté le bitume parisien pour faire connaître leur lutte légitime, diffusant ici des tracts ou faisant signer, là, une pétition à des usagers solidaire, tant ils/elles sont excédé-es par la politique du tout commercial de La Poste, cette dernière a cédé! Après plusieurs audiences et des négociations ardues, le personnel des trois bureaux a obtenu deux emplois pérennes et un surnombre comblant une absence de longue durée, obligeant la direction du Réseau à revoir à la hausse le cadre d'organisation du secteur.

Durant cette période, les agents ont été soutenu-es par une **intersyndicale SUD, CGT, FO**. SUD a toujours œuvré pour que les organisations syndicales se battent de façon unitaire contre les projets dévastateurs de la direction de La Poste (casse du service public, réduction de l'amplitude horaire des bureaux de poste, externalisation des opérations courrier dans de vulgaires supérettes, dégradation de l'accueil des usagers...).

Pour SUD, toute autre considération – politique ou électorale – est à mettre de côté lorsqu'il s'agit de nos collègues dans les bureaux face au rouleau compresseur qu'est la direction du Réseau.

Cette grève mémorable doit donner à réfléchir à tous les agents des bureaux de poste parisiens régulièrement en colère mais trop souvent résignés. Le combat n'est jamais perdu d'avance ! Les agents des bureaux de Jeanne d'Arc – Patay – Rive Gauche viennent de le démontrer de façon éclatante...

## ***Evreux : défendons la Bourse du travail de l'Eure***

Un différend oppose les 8 organisations syndicales du département (CGT, CFDT, CFE/CGC, CFTC, FO, FSU, UNSA, Solidaires) depuis des mois à la majorité municipale d'Evreux et à celle du Conseil Départemental. **Le maire, sous couvert de la politique de réaménagement urbain, veut récupérer la Bourse du Travail sans proposition de relogement décente.** Face à lui, les organisations syndicales restent résolument attachées à la défense des intérêts du monde du travail, aux valeurs d'entraide interprofessionnelle, de bien commun, d'intérêt général et de solidarité.

Nous devrions rendre les clés de la Bourse du Travail au plus tard le 6 décembre sans proposition de relogement : on nous met dehors, en mettant fin à un usage qui date de 1928 et il faudrait qu'on ne se sente ni méprisé, ni insulté ! Brader ou démolir cet héritage, cet outil au service du monde du travail, c'est créer les conditions de l'isolement, de l'affaiblissement des salarié-es, privé-es d'emploi et retraité-es.

Pour défendre cet outil, les organisations syndicales de l'Eure appellent tous les syndiqué-es, les salarié-es et les habitant-es de l'Eure à participer massivement à la **manifestation qui se déroulera le mercredi 9 novembre** à 10 heures à Evreux.

## ***Miramas : la trésorerie ne fermera pas***

Depuis plus de 2 ans, une **lutte unitaire a été engagée par l'intersyndicale CGT, Solidaires et FO de la Direction régionale des finances publiques** des Bouches du Rhône (Drfip) pour contrer le funeste projet de la direction locale de liquider la trésorerie de Miramas. L'intersyndicale n'a rien lâché et a continué à construire la mobilisation avec les agents, les contribuables et les élu-es de Miramas.

Dernièrement encore, nous étions sur le marché de la ville pour faire signer la pétition citoyenne. Dans les services, la **pétition unitaire** a été massivement signée. Les élu-es et les agents sont intervenus auprès des ministres et du Premier ministre. Le 20 octobre, la décision de ne pas fermer la trésorerie a été annoncée par la DG à la Drfip 13. L'intersyndicale se félicite de cette victoire pour le service public, pour les agents, pour les usagers.

## ***Lande de Calais : refuser cette opération de tri***

Alors que le démantèlement du bidonville de Calais a commencé, Solidaires dénonce l'instrumentalisation des salarié-es et des agents de la fonction publique qui sont sollicité-es pour participer aux procédures visant à isoler les exilé-es, à entraver leurs droits fondamentaux. Sur le Pas de Calais, l'intersyndicale a dénoncé la demande du commissariat de Calais sollicitant la participation des enseignant-es de langues étrangères pour faire office de traducteur-rices durant le démantèlement. Sur le Var, des habitant-es s'organisent pour affirmer publiquement leur solidarité avec les exilé-es qui ont déjà été déplacé-es dans les CAO de leur département. Des habitant-es de la vallée de la Roya dans les Alpes Maritimes ont tenté d'ouvrir un lieu pour accueillir des exilé-es. Ils/elles entendent ainsi riposter aux appels à la haine et aux manifestations racistes. Solidaires appelle à **rejoindre et à soutenir les actions de solidarité et de soutien** aux personnes qui seront déplacé-es dans le cadre du dispositif des Centres d'accueil et d'orientation.

**Nous exigeons de l'Etat d'autres réponses matérielles et politiques à l'urgence humanitaire que subissent tous les exilé-es présent-es en France, notamment :**

- ◆ Le respect des textes internationaux et européens garantissant la protection des mineur-es
- ◆ La fin de toutes les menaces et répressions à l'encontre des exilé-es et des personnes qui les soutiennent ;
- ◆ Des engagements pour une véritable politique d'accueil envers les autres pays européens afin de permettre aux exilé-es de déposer leur demande d'asile dans le pays où ils/elles souhaitent s'installer et/ou rejoindre leur famille.

## ***Manifestations : Solidaires écrit aux ministres***

Le 20 octobre, Solidaires a écrit aux ministres de l'Intérieur et de la Justice pour réagir à l'actualité :

« Au vu des images abondamment diffusées ces derniers jours dans les médias, l'Union syndicale Solidaires prend note que contrairement aux directives ultra-répressives régulièrement produite par vos services (la dernière en date étant celle du ministère de la justice relative à la lutte [contre les infractions commises à l'occasion des manifestations et autres mouvements collectifs](#)), **il est tout à fait possible d'organiser, sans intervention des forces de l'ordre, des manifestations et des rassemblements non déclarés, avec des participant-es encagoulés et armés.**

Nous prenons note que Jean-Marc Falcone, directeur général de la Police Nationale, a précisé que face à ces actes, il fallait « faire preuve de pédagogie » et non sanctionner. Ne pouvant imaginer qu'il existerait, aux yeux du gouvernement, une tentation d'appliquer une politique basée sur l'arbitraire, nous vous demandons donc de prendre toutes les mesures afin que soit abandonnées les poursuites dont ont pu être victimes notamment des participant-es à la lutte contre la « loi travail », à la solidarité avec les réfugié-es ou à la défense de la ZAD de Notre-Dame-des-Landes ».

## **Elections TPE/TPA : une campagne (aussi) numérique**

Les quelques 5 millions de salarié-es des très petites entreprises, des très petites associations et des particuliers-employeurs voteront, par courrier ou par internet, du 28 novembre au 12 décembre pour choisir leurs représentant-es. Ce scrutin sera aussi pris en compte dans le calcul de la représentativité, au niveau des conventions collectives et au niveau interprofessionnel. **Affiches, tracts, autocollants, brochures, cartes postales**, les organisations professionnelles et les Solidaires locaux ont reçu le matériel indispensable pour mener la campagne de ces élections qui nous concernent toutes et tous, et à laquelle chacun-e peut contribuer.

En raison de l'éclatement des TPE-TPA en de nombreuses structures, une partie de la campagne sera menée également sur le numérique.

Le **site de Solidaires dédié à la campagne TPE/TPA** : <http://elections-tpe-solidaires.org/> reprend l'ensemble du matériel consacré au scrutin, mais aussi plus largement l'ensemble des documents publiés par Solidaires qui concernent directement les salarié-es des TPE/TPA pour la défense de leurs droits (fiches pratiques, lettres type, etc.) et les informations utiles (adresses des locaux Solidaires, liste des conseiller-es du salarié, etc.).

Pour compléter, Solidaires a aussi une **page Facebook** et un **compte Twitter** pour la campagne :

<https://www.facebook.com/SolidairesTPE> et <https://twitter.com/SolidairesTPE>

Il est important de les faire connaître largement. Leur fonction est de nous permettre d'intervenir de façon réactive sur les réseaux sociaux (diffuser des informations sur les droits, des réactions syndicales, mais aussi répondre au coup par coup aux personnes qui nous questionnent...), et pour cela, il est important que les militants et militantes présent-es sur ces réseaux s'en fassent les relais dans des sphères autres que syndicale.

## **Angers : un toit, c'est un droit**

Début octobre, un collectif de militant-es syndicaux, dont des militant-es de l'Union syndicale Solidaires, ont participé à l'ouverture d'un nouveau **squat d'habitation** sur Angers.

Cet immeuble désaffecté, est en parfait état. Il accueille depuis quelques jours cinq familles Roms, dont neuf enfants et trois personnes handicapées, qui étaient à la rue ou dans des logements très précaires, depuis plus de 6 mois. En participant à l'ouverture de ce squat, ce collectif de militant-es syndicaux a pallié aux manquements des pouvoirs publics (Etat, Conseil départemental, mairie) qui laissent familles et enfants dans la rue. En agissant, ce collectif veut prouver que la solidarité n'est pas qu'un mot : **la solidarité doit se vivre au quotidien, ici et maintenant.**

L'Union syndicale Solidaires 49 apporte son soutien à ces familles Roms dans leur lutte pour une vie digne. Elle appelle l'ensemble de la population angevine à les soutenir. **Exigeons le respect de la dignité et des droits sociaux de toutes et tous, quelle que soit leur origine ! Français-es ou immigré-e-s : Un toit c'est un droit !**

## **Education : connaître et combattre l'extrême droite**

La progression du FN, la banalisation des discours « décomplexés » et sécuritaires rappellent les dangers qui pèsent sur la société et sur notre école. Au fil des années, **l'absence de réponse politique à « la Crise » a laissé le champ libre à des idéologies qui avancent souvent masquées, notamment dans l'Éducation !**

En mai 2016, un premier stage intersyndical régional entendait répondre à l'urgent besoin, pour les personnels de toutes les catégories de l'Éducation publique, de se former pour mieux connaître les vrais visages des extrêmes droites dont l'histoire, les discours et les programmes sont en tous points éloignés des valeurs que nous défendons !

C'était une première étape qui en appelait d'autres, à commencer par un **4 pages**, issu des travaux engagés lors de ce stage et impulsé par les cinq organisations syndicales et deux associations (CGT éduc'action IdF – CNT-FTE RP – CNT-SO éducation RP – FSU IdF – Sud Éducation IdF – avec Visa et Questions de classe(s)) qui placent toutes l'éducation et la lutte contre les idées réactionnaires au cœur de leur action.

Connaître, comprendre, analyser ce qui se joue aujourd'hui dans et autour de l'école, comme dans le reste de la société est une nécessité pour mieux **combattre les régressions sociales et pédagogiques** et contribuer à réactiver collectivement le projet d'une autre éducation : émancipatrice, égalitaire et démocratique.



Retrouvez les matériels liés à l'actualité et aux luttes des structures Solidaires sur notre site à l'adresse suivante : <http://www.solidaires.org/-Mobilisations-et-actualites->